

Boucle cyclo-découverte Les Costières

MEDITERRANEE CAMARGUE - Vauvert



(© Gard Tourisme)



Un joli parcours bien valonné. Il part de Vauvert à la découverte des hameaux de Franquevaux et Gallician le long du canal du Rhône à Sète. Vignobles, vergers et terre d'élevage des taureaux se succèdent pour vous accompagner.

Parcourez cette boucle cyclo-découverte des Costières . A découvrir sur le parcours: la route des Salines, vallons boisés, vieux mas, l'axe paysager des Costières de Nîmes, le canal du Rhône à Sète, le port de plaisance de Gallician...

Audioguidage du parcours disponible via l'appli smartphone Rando Gard téléchargeable sur App Store et Google Play

Infos pratiques

Pratique : Cyclo

Durée : 4 h

Longueur : 30.3 km

Dénivelé positif : 238 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Milieu naturel, Vignoble et terroir

Itinéraire

Départ : Vauvert

Arrivée : Vauvert

Balisage :  Boucle Cyclo-découverte

Communes : 1. Vauvert

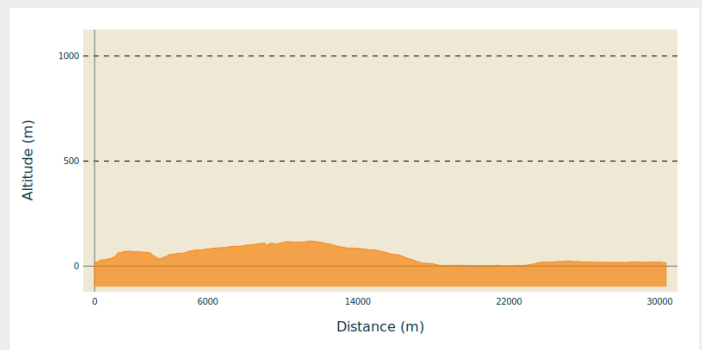
2. Beauvoisin

3. Générac

4. Saint-Gilles

5. Le Cailar

Profil altimétrique

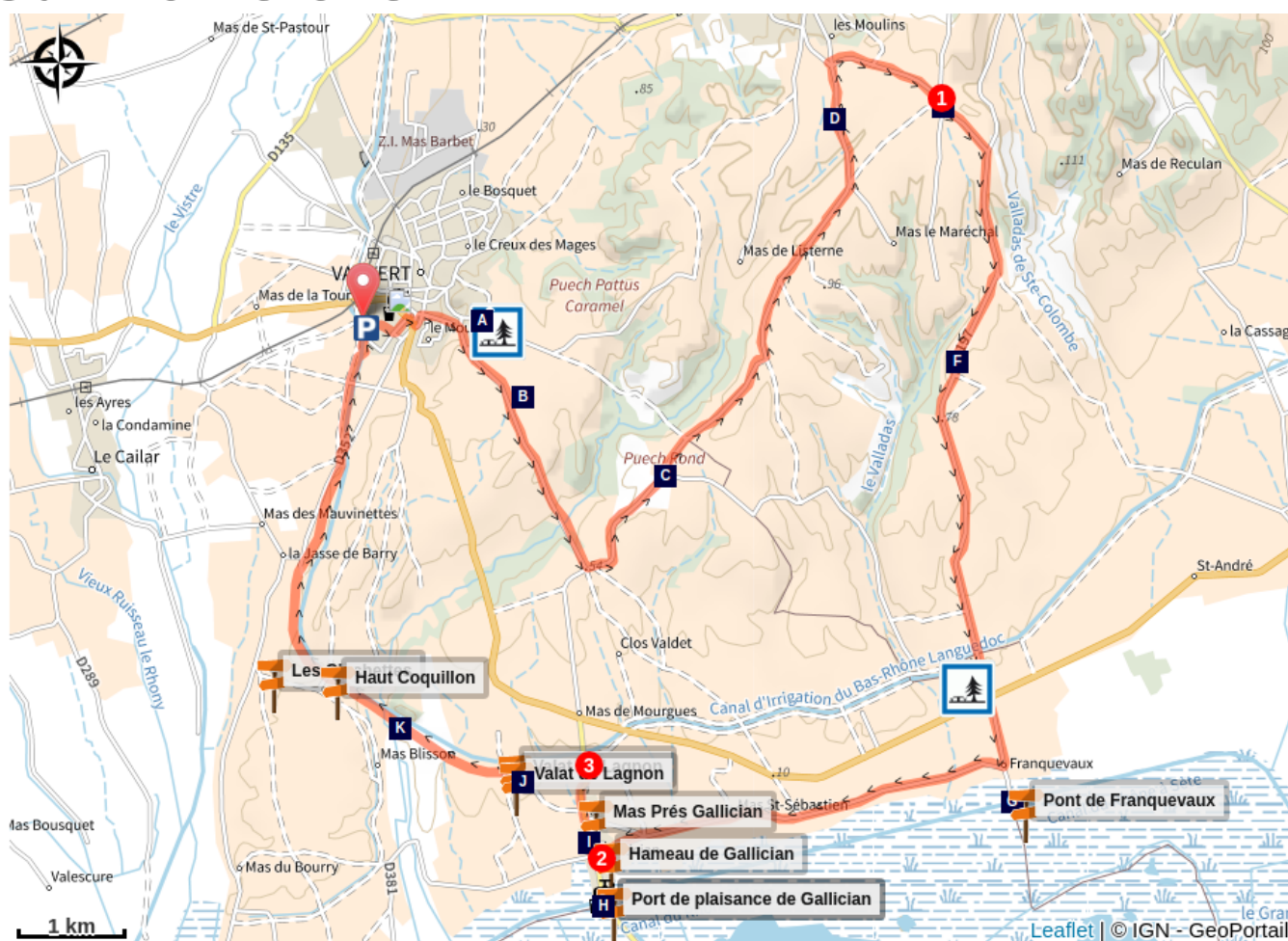


Le parcours au départ de Vauvert est balisé par des panneaux directionnels routiers. En ville, le fléchage de l'itinéraire peut évoluer. Merci de respecter le code de la route.

D - Le début de ce parcours, en centre-ville de **Vauvert**, vous amènera sur la route des Salines où d'insolites et mystérieux forages se dressent en bord de route ! Ils permettent l'extraction, à 2 500 / 3 000 m de profondeur, du sel gemme fossile. Puis, vous serez de nouveau transporté dans des paysages où s'imbriquent harmonieusement vignes et reliquats de forêts méditerranéennes. Le panorama est de toute beauté : vallons boisés et vieux mas restaurés plantés au milieu du vignoble comme pour mieux le protéger.

1. La descente de l'axe paysager des Costières de Nîmes vous délivrera un panorama exceptionnel. Vous pouvez embrasser, d'un seul regard, toute la Camargue gardoise et bien au-delà par beau temps. Traverser ensuite le hameau de **Franquevaux**.
2. A **Gallician**, faire une halte au port de plaisance sur la gauche (expositions artistiques et temporaires de mars à octobre). Revenir sur vos pas,
3. Emprunter la voie verte pour le retour jusqu'à Vauvert ;

Sur votre chemin...



 Aire d'accueil des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle (A)

Les Salines de Vauvert (C)

 AOC Costières de Nîmes (E)

Les Roselières (G)

 Cave Gallician Signature (I)

Canal Philippe Lamour (K)

 Histoire de l'AOC Costières (B)

 Histoire de l'AOC Costières de Nîmes (D)

 Etangs du Scamandre, du Crey, du Charnier (F)

Roselière de Camargue (H)

 Vignobles des Costières (J)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Pour votre confort et votre sécurité, équipez-vous du matériel adapté. Avant de vous engager sur le circuit, vérifiez s'il est adapté à votre niveau et vérifiez la météo. Restez sur les chemins balisés, respectez la nature, les aménagements et les parcelles cultivées, ne transportez pas et n'allumez pas de feu. En été pensez à vous hydrater. Bonne balade.

Comment venir ?

Transports

Retrouvez tous les transports en commun liO sur www.lio-occitanie.fr/

Sinon, pensez au covoiturage !

Accès routier

Vauvert, 20km au Sud de Nîmes par la RD135

Parking conseillé

Parking du collège.

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Cœur de Petite Camargue

place Ernest Renan, 30600 Vauvert

accueil@otpetitecamargue.fr

Tel : 04 66 88 28 52

<https://coeurdepetitecamargue.fr/>

Accessibilité :

D'avril à octobre, du mardi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 ainsi que les lundis et samedis de 09h00 à 12h30 et jusqu'à 13h00 en juillet et août

De novembre à mars, du mardi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ainsi que du lundi au samedi de 09h00 à 12h30

Source



Itinéraire proposé par CC Petite Camargue

<https://www.petitecamargue.fr/actions-touristiques/>

Sur votre chemin...



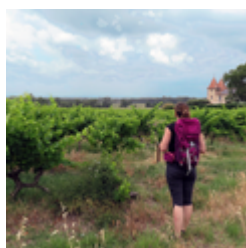
Aire d'accueil des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle (A)

L'arrivée du Chemin de Compostelle, la Voie d'Arles, à Vauvert, est matérialisée par une nouvelle aire de repos et d'informations.

Pèlerins, randonneurs, vous apercevrez au loin, au lieu dit le Cournier, la silhouette en fer d'un pèlerin qui vous accueille au cœur d'une belle pinède ombragée !

Des bancs ainsi qu'un panneau d'informations et de services sont à votre disposition pour améliorer votre passage chez nous !

Crédit photo : Cyril Devauchaux



Histoire de l'AOC Costières (B)

Après la seconde guerre mondiale, les caves coopératives, dont le développement a été fulgurant, contrôlent l'essentiel de la production. Pour le ministre de l'Agriculture de l'époque, il est temps de restructurer les organisations professionnelles viticoles. Il charge alors Philippe Lamour, brillant avocat parisien, résistant notoire et propriétaire dans les Costières de Nîmes, de cette mission. Cet homme, en collaboration avec le baron Le Roy va devenir un personnage incontournable de la viticulture régionale et marquer à jamais l'identité de la future AOC Costières de Nîmes. Il est à l'origine des VDQS (vins délimités de qualité supérieure), qu'il met en place dès 1945. En 1989, l'appellation change de nom et devient Costières de Nîmes. Aujourd'hui, l'engouement suscité par ses vins, notamment chez les Nîmois, en fait une valeur montante des vignobles de la Vallée du Rhône.

Crédit photo : © Office de Tourisme Cœur de Petite Camargue



Les Salines de Vauvert (C)

Les Salines de Vauvert, une exploitation de sel gemme, dont le gisement descend à plus de 2500 m de profondeur.

Ce gisement est vieux de 23 millions d'années lorsque le Golfe du Lion s'est ouvert et où la Méditerranée a submergé le bassin de Camargue et au-delà.

L'extraction du sel nécessite la mise en place de forages profonds qui emploient des méthodes de type « pétrolier ».

Les Salines sont desservies en eau par le canal d'irrigation Philippe Lamour.

La saumure extraite saturée en sel, est stockée dans le grand réservoir à ciel ouvert et ensuite injectée dans un pipeline appelé saumoduc, long de 90 km, reliant Vauvert à Fos sur Mer. La saumure est ensuite transformée en chlore, soude et hydrogène par le procédé de l'électrolyse.

Crédit photo : kem one



Histoire de l'AOC Costières de Nîmes (D)

Après la seconde guerre mondiale, les caves coopératives, dont le développement a été fulgurant, contrôlent l'essentiel de la production. Pour le ministre de l'Agriculture de l'époque, il est temps de restructurer les organisations professionnelles viticoles. Il charge alors Philippe Lamour, brillant avocat parisien, résistant notoire et propriétaire dans les Costières de Nîmes, de cette mission. Cet homme, en collaboration avec le baron Le Roy va devenir un personnage incontournable de la viticulture régionale et marquer à jamais l'identité de la future AOC Costières de Nîmes. Il est à l'origine des VDQS (vins délimités de qualité supérieure), qu'il met en place dès 1945. En 1989, l'appellation change de nom et devient Costières de Nîmes. Aujourd'hui, l'engouement suscité par ses vins, notamment chez les Nîmois, en fait une valeur montante des vignobles de la Vallée du Rhône.

Crédit photo : © Office de Tourisme Cœur de Petite Camargue



AOC Costières de Nîmes (E)

Cinq siècles avant notre ère, les Grecs mettent au point l'art de cultiver la vigne dans la région. Ce sont les Romains qui assurent son développement. À partir du VIII^e siècle, les moines développent de vastes vignobles autour des abbayes. L'abbaye de Saint-Gilles, haut lieu religieux, fournissait en vins les papes alors installés à Avignon.

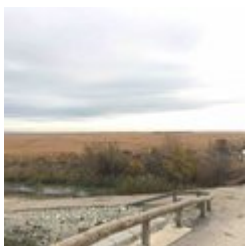
En 2014, l'appellation obtient le label Vignobles et Découvertes. Ce label distingue les destinations œnotouristiques françaises proposant une offre complète et de qualité.

Crédit photo : ©Brice Jaure



Etangs du Scamandre, du Crey, du Charnier (F)

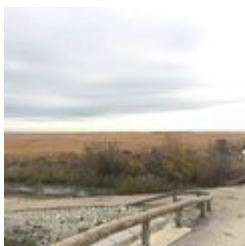
Crédit photo : ©Gard Tourisme



Les Roselières (G)

Avec 5 000 ha, les roselières de Camargue sont les plus vastes de France. Si la coupe du roseau vert, comme fourrage d'été, est pratiquée dès le Moyen-Age, elle s'effectue aujourd'hui essentiellement sur le roseau sec de mi-novembre à fin mars. La coupe manuelle au « sagnadou », minime aujourd'hui, a laissé place à une exploitation mécanique à grande échelle. Avec 2 000 ha coupés, et un million de bottes par an, la Camargue assure les trois quarts de la production française dont la très grande majorité vient des marais de petite Camargue (Charnier, Scamandre) dans le Gard.

Crédit photo : ©Brice Jaure



Roselière de Camargue (H)

Avec 5 000 ha, les roselières de Camargue sont les plus vastes de France. Si la coupe du roseau vert, comme fourrage d'été, est pratiquée dès le Moyen-Age, elle s'effectue aujourd'hui essentiellement sur le roseau sec de mi-novembre à fin mars. La coupe manuelle au « sagnadou », minime aujourd'hui, a laissé place à une exploitation mécanique à grande échelle. Avec 2 000 ha coupés, et un million de bottes par an, la Camargue assure les trois quarts de la production française dont la très grande majorité vient des marais de petite Camargue (Charnier, Scamandre) dans le Gard.

Crédit photo : ©Brice Jaure



Cave Gallician Signature (I)

Cave de Gallician

Crédit photo : Cave de Gallician



Vignobles des Costieres (J)

Depuis une vingtaine d'années les vins de Costières de Nîmes opèrent une impressionnante mutation qualitative. Les vignerons ont procédé à des arrachages, replanté certains cépages plus qualitatifs, modernisé leurs caves et habilement travaillé la vigne.

Par ailleurs, l'AOC Costières de Nîmes s'est impliquée dans le projet européen « Biodivine » de renouveau de la biodiversité dans les vignobles. Une cinquantaine d'hectares de l'AOC ont été choisis cette année pour faire partie des sites d'expérimentation. Une manière également de donner une « signature végétale » pour l'appellation Costières de Nîmes.

Crédit photo : ©Brice Jaure



Canal Philippe Lamour (K)

Le canal du Bas-Rhône Languedoc ou canal Philippe-Lamour est un canal d'irrigation amenant l'eau du Rhône vers le sud du département du Gard et l'est du département de l'Hérault depuis les années 1960.

Décidé dans les années 1950, il permet l'aménagement du territoire de cet espace en permettant une diversification agricole, d'assurer sa croissance urbaine et touristique dans le contexte de la Mission interministérielle d'aménagement touristique du littoral du Languedoc-Roussillon (dite mission Racine).

Crédit photo : T.LÉVY - FFRandonnée Gard